

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 17 FEVRIER 2022**

**Étaient présents** : Mme MATILLON, Maire, M. CINTRAT, Mme MOUFFLET, M. GOURLAN, Mme YOUSSEF, M. PETITPREZ, Mme CARESMEL, M. DUPRESSOIR, Mme DEMONT, Mme CAILLOL, Adjoint au Maire, Mme CHRISTIENNE, Mme SANTANA, M. PASQUES, M. MARION, M. COSTE, M. THUBERT, Mme HAMEURT, M. LAFOND, Mme BRIVADY, Mme SIX, Mme RICART, M. REY, Mme DESMET, M. JUTIER, M. SCHMIDT, Mme DUPLAIX, M. DOS SANTOS, Mme SORDON, M. POULET, Conseillers Municipaux.

**Étaient absents** : M. FOCKEDEVY, adjoint au maire (pouvoir à M. CINTRAT)  
M. BOUCHEROY, conseiller municipal (pouvoir à Mme MATILLON)  
Mme OVIGNEUR, conseillère municipale (pouvoir à M. GOURLAN)  
M. BOUDOURIS, conseiller municipal (pouvoir à M. REY)  
M. BERNARD, conseiller municipal (pouvoir à Mme DESMET)  
Mme POLO DE BEAULIEU, conseillère municipale (pouvoir à M. POULET)

MM. PASQUES et SCHMIDT sont désignés secrétaires de séance.

**22021701DCM - Budget principal - Débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2022.**

Rapporteur : Thomas GOURLAN

**Prend acte,**

- de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2022 sur le budget principal.

**22021702DCM - Budget Principal - Attribution d'avances de subvention aux associations et organismes.**

Rapporteur : Thomas GOURLAN

**Délibère et décide, à l'unanimité**

De voter les avances sur subventions 2022 suivantes :

- La Maison des Jeunes et de la Culture ..... 160 000 €
- La MAAS/Centre Communal d'Action Sociale ..... 175 000 €
- Institution Sainte Thérèse ..... 52 250 €
- Football Club Rambouillet Yvelines..... 4 730 €
- Rambouillet Sports..... 10 402 €
- Tennis de Table Rambouillet..... 5 456 €

**22021703DCM - Budget Principal - Autorisation de dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2022.**

Rapporteur : Thomas GOURLAN

**Délibère et décide, à l'unanimité**

- De porter l'autorisation sur les dépenses d'investissement avant le vote selon les budgets et les montants suivants :

NATURE	FONCTION	Service	FOURNISSEUR	INTITULE	MONTANT TTC
165	20	Scolaire	Agent de la Ville	Remboursement de caution suite départ du logement	260,00 €

2188	112	Police Municipale	MERCURA STANDBY	Cinémomètre laser	4 820,40 €
2183	020	Direction des Systèmes d'Information	PROMOSOFT	Achat de 10 portables	20 060,00 €
2051	020	Direction des Systèmes d'Information	MANTY	Licences pour la connexion de 3 bases : Finances, RH et Concerto	19 440,00 €
2031	820	Urbanisme	PARIS SUD AMENAGEMENT et STUDIO SANNA BALDE	Etude urbaine relative au secteur Gare	40 020,00 €
2188	314	Pôle La Lanterne	4J	4 enceintes x 12	9 072,00 €
2188	314	Pôle La Lanterne	SO WHAT AND CO	Pupitre ETC Ion Xe 20, Fader Wing non motorisée, écrans et onduleur	13 993,57 €
2168	33	Patrimoine Ville d'Art et d'Histoire	LAURENCE CHICOINEAU	Restauration de la sculpture en bois "Vierge à l'Enfant" de l'Eglise Saint-Lubin	3 000,00 €
21318	421	Services Techniques	TERIDEAL, LA LOUISIANE	Travaux d'aménagement ancien logement CLAE pour la base vie	30 000,00 €
21311	20	Services Techniques	GERA'nium	Etude thermique Hôtel de Ville pour les travaux de la couverture	7 620,00 €
21312	212	Services Techniques	ACCROBAT	Rénovation énergétique école élémentaire ARBOUVILLE	472 000,00 €
21312	212	Services Techniques	GIFFARD	Réfection des menuiseries de l'école élémentaire FOCH	15 200,00 €
21311	20	Services Techniques	DIVERS	Réhabilitation des futurs locaux de la police municipale	250 000,00 €
21311	20	Services Techniques	DEFIBRIL	Achat des défibrillateurs afin de répondre à la réglementation	10 000,00 €
21311	20	Services Techniques	JURIS DIAGNOSTICS	Dossier Technique Amiante pour les bâtiments	8 400,00 €
21316	26	Services Techniques	PFG	Reprise de diverses sépultures	18 000,00 €
21534	814	Services Techniques	SATELEC	Changement de candélabres	24 000,00 €
21534	821	Services Techniques	SATELEC	Entretien et maintenance des feux tricolores	12 000,00 €
2188	813	Services Techniques	GLUTTON	Réparation lourde de l'équipement	4 800,00 €

2138	822	Services Techniques	SUEZ	Intervention Borne incendie	3 600,00 €
2138	822	Services Techniques	COLAS	Intervention Borne incendie	7 200,00 €
2138	821	Services Techniques	EUROVIA	Travaux voirie entretien et aménagement	96 000,00 €
2138	822	Services Techniques	EUROVIA	Réfection ponctuelle voirie	48 000,00 €
2138	822	Services Techniques	JCB	Marquages	12 000,00 €
21318	421	Services Techniques	TSO	Remplacement de l'issue de secours du centre de loisirs PRAIRIE	15 000,00 €
21318	421	Services Techniques	BFS	Visiophones 5 CLAE	28 500,00 €
21318	33	Services Techniques	DALKIA	Remplacement des radiateurs de la salle VERNES	3 500,00 €
21318	33	Services Techniques	TERIDEAL	Remplacement de l'éclairage de la salle VERNES en dalle LED	3 200,00 €
21318	421	Services Techniques	SOL PROGRES	Etude de sol Maison de Quartier du Bel Air	12 000,00 €
21318	421	Services Techniques	Florence DALIBARD	Etude de faisabilité et de programmation Maison de Quartier du Bel Air	36 000,00 €
21318	421	Services Techniques	Amiante France	Travaux de désamiantage et de déplombage Maison BEL AIR	47 520,00 €
2031	421	Services Techniques	SOL PROGRES	Etude de sol CLAE CLAIBOIS	4 116,00 €
21318	322	Services Techniques	DLM DECOR	Mise en peinture fenêtre garde-corps Palais du roi de Rome	6 993,49 €
21318	322	Services Techniques	TECHNIQUES TOPO	Relevés topo jardin Palais Roi de Rome	1 674,00 €
21318	322	Services Techniques	LA LOUISIANE	Remplacement tuyauterie Musée Rambolitrain	2 646,36 €
21318	421	Services Techniques	TSO	Remise en état clôture serrure CLSH Château d'eau	3 251,04 €
21318	421	Services Techniques	TSO	Fourniture et pose de volet roulant CLSH Château d'eau	498,98 €
21318	25	Services Techniques	TERIDEAL	Mise en conformité électrique Associations DUBUC et PORTUGAISE	23 000,00 €
21318	422	Services Techniques	GIFFARD	MJC Remplacement du SAS du bureau d'information jeunesse	25 000,00 €

				(BIJ) suite à de grosse fuites et problèmes d'étanchéité	
21318	411	Services Techniques	TSO	Remplacement de la porte d'entrée et porte latérale d'accès au GYMNASSE DE VIVONNE	15 000,00 €
21318	322	Services Techniques	BENIGUEL	Grosse réparation du portillon RAMBOLITRAIN	5 000,00 €
21318	20	Services Techniques	ADX GROUPE	Etude acoustique Accueil Hôtel de Ville	3 120,00 €
21318	321	Services Techniques	DESCHAMPS	LA LANTERNE - Mise en conformité Echelle à CRENOLINE	15 000,00 €
21318	321	Services Techniques	HPI92	Mise à jour plan de sécurité LANTERNE	1 320,00 €
21318	322	Services Techniques	BFS	PALAIS DU ROI DE ROME Installation de détecteur de fumée SSI	4 300,00 €
21318	422	Services Techniques	BFS	MJC Mise en conformité incendie de la salle en cave	8 000,00 €
21318	820	Services Techniques	HPI92	Fourniture et pose de plan d'évacuation et d'intervention ERP	5 000,00 €
21312	20	Services Techniques	DLM DECOR	Remise en état logement scolaire	10 000,00 €
21318	321	Services Techniques	TSO	Traitement de chaleur/reflet à la médiathèque	10 000,00 €
21318	64	Services Techniques	DESMAREZ	CRECHE LUTINS - alarme PPMS	5 000,00 €
21318	25	Services Techniques	SLAT/TERIDEAL	Remise en état du plafond/éclairage du secours catholique	35 000,00 €
21312	212	Services Techniques	TSO	Saint HUBERT - Remplacement des portes extérieures	14 000,00 €
21312	212	Services Techniques	TSO	Ecole foch - Remplacement des vitres du PREAU	32 000,00 €
21318	64	Services Techniques	TSO	Crèche SADI CARNOT : Clôture et portillon	7 800,00 €
21318	64	Services Techniques	SYCCAF	Crèche SADI CARNOT : Equipement cuisine	55 000,00 €
21318	64	Services Techniques	LOXOS	Crèche SADI CARNOT : Mobilier	75 000,00 €
21318	64	Services Techniques	TSO	Crèche SADI CARNOT : Film occultant et store	10 000,00 €
21318	64	Services Techniques	SLAT	Crèche SADI CARNOT : Acoustique/Thermique	79 355,57 €
21311	20	Services Techniques	GIFFARD	Hôtel de Ville - réaménagement des bureaux 3eme étage	22 018,12 €

21312	20	Services Techniques	FCM DESAMIANTAGE	Groupe Scolaire ST HUBERT-travaux d'entretien	21 488,40 €
2031	421	Services Techniques	CRX CENTRE	CLAE CLAIRBOIS mission OPC	16 320,00 €
21318	421	Services Techniques	COORD'IF	CLAE CLAIRBOIS mission CSPS	3 175,20 €
21312	212	Services Techniques	RAPHAEL GUERIN	Logement ELEM, GAMBETTA-Diagnostic amiante	2 040,00 €
2138	822	Services Techniques	Eurovia	Réfection de la couche de roulement (dont tronçons rue des Eveuses, rues H. Dunant et du Maréchal Juin)	291 600,00 €
2138	821	Services Techniques	JCB	Mobiliers urbains	33 600,00 €
21312	212	Services Techniques	COORD'IF	Groupe Scolaire Saint Hubert mission CSPS	947,30 €
21318	421	Services Techniques	SATELEC	CLAE CLAIRBOIS alimentation électrique	22 831,44 €
21318	322	Services Techniques	DLM	Travaux pavillon du Vergers	7 274,15 €
21312	212	Services Techniques	DEOTTO	Groupe Scolaire SAINT HUBERT Raccordement des EP aux avaloirs	18 151,14 €
21312	212	Services Techniques	RAPHAEL GUERIN	Groupe Scolaire SAINT HUBERT Diagnostics techniques	5 173,20 €
21312	212	Services Techniques	DLM DECOR	Groupe Scolaire SAINT HUBERT Revêtement de sol	4 797,62 €
21312	212	Services Techniques	DEOTTO	Groupe Scolaire SAINT HUBERT Installation de chantier	2 053,80 €
<b>Total</b>					<b>2 183 751,78 €</b>

**22021704DCM - Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public.**

Rapporteur : Véronique MATILLON

**Délibère et décide, à l'unanimité**

- De procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission de délégation de service public.

- La liste « Rambouillet ensemble vers l'avenir » présente :  
MM. et Mmes Alain CINTRAT, Janine CHRISTIENNE, Dominique SANTANA, Gabrielle OVIGNEUR, Marie RICART, membres titulaires.  
MM. et Mmes Bertrand BOUCHEROY, William FOCKEY, Philippe COSTE, Thomas GOURLAN, Jean-Marie PASQUES, membres suppléants.

- La liste « Rambouillet en commun » présente :

M. Alain POULET, membre titulaire.  
M. Jean-Luc BERNARD, membre suppléant.

- La liste « Générations Rambouillet » présente :  
M. Gilles SCHMIDT, membre titulaire.  
M. Marco DOS SANTOS, membre suppléant.

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

- Nombre de votants = 35
- Abstentions = 0
- Bulletins blancs et nuls = 0
- Suffrages exprimés = 35

Ainsi répartis :

La liste « Rambouillet ensemble vers l'avenir » obtient 26 voix.  
La liste « Rambouillet en commun » obtient 6 voix.  
La liste « Générations Rambouillet » obtient 3 voix.

Quotient électoral = 7

A la suite de l'attribution des sièges de quotient et des sièges de restes,  
La liste « Rambouillet ensemble vers l'avenir » obtient 4 sièges.  
La liste « Rambouillet en commun » obtient 1 siège.  
La liste « Générations Rambouillet » obtient 0 siège.

Sont ainsi déclarés élus :

Titulaire	Suppléant
Alain CINTRAT	Bertrand BOUCHEROY
Janine CHRISTIENNE	William FOCKEDEV
Dominique SANTANA	Philippe COSTE
Gabrielle OVIGNEUR	Thomas GOURLAN
Alain POULET	Jean-Luc BERNARD

### **22021705DCM - Marché relatif aux travaux de transformation du terrain de football stabilisé du stade du Racinay en terrain en gazon synthétique.**

Rapporteur : Augustin REY

**Délibère et décide, à la majorité des suffrages exprimés** (abstentions : Mme DESMET, M. JUTIER, Mme SORDON, M. POULET)

- D'autoriser Madame le Maire à signer le marché avec la SAS PARC ESPACE (sise 5 rue Joseph Cugnot 78120 Rambouillet) pour un montant de 742 500 € HT.
- Les travaux se dérouleront d'avril à juillet 2022.
- Dit que les dépenses seront imputées dans la limite des inscriptions budgétaires du budget primitif 2022.

### **22021706DCM - Modification de la délibération relative aux délégations permanentes du conseil municipal au maire 20070933DCM.**

Rapporteur : Clarisse DEMONT

**Délibère et décide, à l'unanimité**

- Le 4° de la délibération n°20070933DCM du 9 juillet 2020 est remplacé comme suit : « De prendre toute décision concernant la préparation, la passation,

l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres qui peuvent être passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant inférieur à 215 000€ HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.».

- Le reste de la délibération est inchangé.

**22021707DCM - Signature de l'avenant n°4 au contrat d'affermage pour la gestion du service public du stationnement payant.**

Rapporteur : Thomas GOURLAN

**Délibère et décide, à l'unanimité**

- D'autoriser le maire à signer l'avenant n°4 au contrat d'affermage pour la gestion du service public du stationnement payant.

**22021708DCM - Désaffectation et déclassement d'une partie du domaine public communal cadastrée BL-14, rue Pierre Métairie, en vue de son aliénation.**

Rapporteur : Benoît PETITPREZ

**Délibère et décide, à l'unanimité**

- De prononcer la désaffectation d'une partie du domaine public communal cadastrée BL-14, d'une superficie de 868 m<sup>2</sup>, sise rue Pierre Métairie,
- De prononcer le déclassement de cette emprise du domaine public communal en vue de son aliénation en faveur de la SCI XANADU représentée par Monsieur Romain MULLIEZ,
- D'autoriser le Maire ou le Maire adjoint délégué à l'urbanisme à procéder à toutes les démarches et à signer tous les actes en vue de la cession de la parcelle BL-14, d'une superficie de 868m<sup>2</sup>, en faveur de la SCI XANADU représentée par Monsieur Romain MULLIEZ pour un montant de 26 000 €,
- De dire que les frais inhérents à cette opération seront à la charge de l'acquéreur.

**URBANISME**

**22021709DCM - Désaffectation et déclassement d'une partie du domaine public communal 6 rue Frédéric Chopin, cadastrée AB-340p, en vue de son aliénation.**

Rapporteur : Benoît PETITPREZ

**Délibère et décide, à l'unanimité**

- De prononcer la désaffectation d'une partie du domaine public communal cadastrée AB n°340p, future parcelle AB-520, d'une superficie de 24 m<sup>2</sup> et jouxtant les parcelles AB n°234 et 436 sises 6 rue Frédéric Chopin,
- De prononcer le déclassement de cette emprise du domaine public communal en vue de son aliénation en faveur Monsieur et Madame Dominique ROUSSEAU,
- D'autoriser le Maire ou le Maire Adjoint délégué à l'urbanisme à procéder à toutes les démarches et à signer tous les actes en vue de la cession de la parcelle dénommée AB-520 issue de la division de la parcelle AB-340, d'une superficie de 24 m<sup>2</sup>, en faveur Monsieur et Madame Dominique ROUSSEAU pour un montant de 250 €/m<sup>2</sup> soit 6000 €.
- De dire que les frais inhérents à cette opération seront à la charge de l'acquéreur.

**22021710DCM - Déclaration de bien sans maître, 1 rue du Petit Grill, parcelle cadastrée E n° 2530.**

Rapporteur : Benoît PETITPREZ

**Délibère et décide, à l'unanimité**

- D'autoriser le maire ou le maire-adjoint délégué à l'urbanisme à procéder à l'incorporation de la parcelle bâtie cadastrée section E n° 2530, sise 1 rue du petit Gril, d'une superficie de 800 m<sup>2</sup> environ dans le domaine communal,

- De procéder à la rédaction et l'affichage d'un arrêté municipal, constatant l'incorporation domaine communal de la parcelle bâtie cadastrée section E n° 2530, sise 1 rue du Petit Gril, d'une superficie de 800 m<sup>2</sup> environ, suivi de la publication d'une attestation de propriété,

- De dire que les frais inhérents à cette opération seront à la charge de la ville.

**22021711DCM - Lancement d'une concertation préalable relative à l'aménagement futur du secteur de la Giroderie.**

Rapporteur : Benoît PETITPREZ

**Délibère et décide, à la majorité** (contres : Mme DESMET, M. JUTIER, Mme SORDON, M. POULET, M. SHMIDT, Mme DUPLAIX, M. DOS SANTOS)

- D'engager une concertation préalable relative à l'aménagement futur du secteur de la Giroderie,
- De définir les objectifs poursuivis par la concertation préalable au regard des caractéristiques et différents enjeux urbains du secteur de la Giroderie comme suit :
  - Mobiliser cette opportunité foncière pour réaliser un ensemble résidentiel de programmes variés : habitats individuels et jumelés, intermédiaires, petites résidences,
  - Aménager un quartier diversifié avec une mixité des logements dans le cadre du parcours résidentiel (logements locatifs sociaux, accession à la propriété...),
  - Reprendre les codes architecturaux de la ville/qualité visuelle, avec beaucoup de verdure, pour cette entrée de Ville, en reprenant les éléments qui caractérisent le charme et l'authenticité de Rambouillet,
  - Dessiner un quartier dont le relief reprend des hauteurs modérées, des trames végétalisées et permettant aux familles rambolitaines d'évoluer dans un habitat offrant des espaces extérieurs de qualité,
  - Proposer des commerces/services de proximité à destination des habitants du site de la Giroderie et des alentours, en restant attentif à ne pas doubler les commerces du centre-ville mais bien de proposer une offre complémentaire,
  - Création d'une voie de liaison paysagée entre la rue de la Louvière et la rue de la Giroderie,
  - Prévoir un phasage de la réalisation du projet,
- De définir les modalités de concertation suivantes :
  - Ouverture de la concertation à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022 et pendant la durée des études,
  - Mise à disposition d'un registre à la Direction de l'urbanisme et de l'aménagement : les observations pourront être adressées à Madame le Maire par courrier ou par mail (en précisant « Projet d'aménagement du secteur de la Giroderie »), ou être consignées dans le registre tenu à la disposition du public aux jours et heures habituelles d'ouverture de la Direction de l'urbanisme et de l'aménagement située Centre municipal de la Vénerie - 49 rue de Groussay à Rambouillet,
  - Information sur le site internet de la Ville " [www.rambouillet.fr](http://www.rambouillet.fr) " et dans les publications municipales,
  - Tenue d'une réunion publique (dont l'organisation pourra être adaptée en fonction

- du contexte sanitaire).
- De signaler que la commune pourra y ajouter toute autre initiative qu'elle juge pertinente pour favoriser une information et une concertation de qualité, tout en prenant en compte les contraintes liées au contexte sanitaire,
- D'autoriser le Maire ou son adjoint délégué à l'urbanisme à prendre toutes dispositions et à signer tout document afférant à cette procédure,
- De préciser qu'à la fin de ce temps de concertation, le Conseil municipal en tirera le bilan et décidera, le cas échéant, d'engager une procédure de déclaration de projet.

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **22021712DCM - Débat obligatoire relatif à la protection sociale complémentaire.**

Rapporteur : Véronique MATILLON

#### **Prend acte,**

- Des nouvelles dispositions prochainement en vigueur en matière de protection sociale complémentaire des agents territoriaux (ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021).

### **22021713DCM - Taux 2022 des prestations interministérielles d'action sociale à réglementation commune.**

Rapporteur : Véronique MATILLON

#### **Délibère et décide, à l'unanimité**

- Article unique : Montants des prestations

<b>Prestations ouvrant droit à participation</b>	<b>Taux en vigueur (2022)</b>
<b>Subventions pour séjour d'enfants</b>	
<b><u>En colonie de vacances</u></b>	
- enfants de moins de 13 ans (par jour)	7,69€
- enfants de 13 à 18 ans (par jour)	11,63€
<b><u>En centre de loisirs sans hébergement</u></b>	
- journée complète	5,55€
- demi-journée	2,80€
<b><u>En maisons familiales de vacances et gîtes</u></b>	
- séjour en pension complète (par jour)	8,09€
- autre formule (par jour)	7,69€
<b><u>Séjours réalisés dans le cadre éducatif</u></b>	
- forfait pour 21 jours	79,69€
- pour les séjours d'une durée inférieure (par jour)	3,79€
<b><u>Séjours linguistiques</u></b>	
- enfants de moins de 13 ans (par jour)	7,69€
- enfants de 13 à 18 ans (par jour)	11,64€
<b>Enfants handicapés</b>	
Enfants handicapés de moins de 20 ans (allocation mensuelle)	167,54€
Séjours en centre de vacances spécialisés (par jour)	21,94€
<b>Aide à la famille</b>	
Allocation aux parents séjournant en maison de repos avec leur enfant (par jour)	23,95€

- La mise à jour des montants de participation aux prestations d'action sociale des agents communaux.
- Précise que les dépenses sont inscrites au budget.

**22021714DCM - Recours aux contrats d'apprentissage pour la rentrée 2022/2023.**

Rapporteur : Véronique MATILLON

**Délibère et décide, à l'unanimité**

- D'avoir recourt aux contrats d'apprentissage,
- De conclure les contrats d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Pôle famille – Service Scolaire	1	CAP Petite Enfance	2 ans
Pôle famille – Petite enfance	2	Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture	2 ans

- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.
- Autorise madame le maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis.

**22021715DCM - Ajustement du tableau des effectifs.**

Rapporteur : Véronique MATILLON

**Délibère et décide, à l'unanimité**

- De modifier le tableau des effectifs comme suit :

Filière	Grade	Ancien effectif	Mouvement	Nouvel effectif	Observations
Sportive	Conseiller des APS	1	- 1	0	Départ à la retraite du Directeur du Pôle Convivialité
Administrative	Attaché	15	+ 1	16	Recrutement de la Directrice du Pôle Convivialité à la suite du départ à la retraite du Directeur
	Rédacteur	19	-1	18	Réussite du concours d'attaché de la responsable du service Etat-Civil et citoyenneté
	Attaché	16	+1	17	Nomination de la responsable du service Etat-Civil et citoyenneté à la suite de réussite à concours
Technique	Technicien Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	+ 1	2	Nomination stagiaire d'un agent contractuel qui a réussi le concours de Technicien Principal de 2 <sup>ème</sup> classe.
	Technicien Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	4	- 1	3	Suppression du grade de l'agent contractuel, qui avait été recruté sur un grade de Technicien Principal de 1 <sup>ère</sup> classe, et qui a été nommé

					sur un grade de Technicien Principal de 2 <sup>ème</sup> classe, à la suite de sa réussite au concours.
Sociale	Auxiliaire de Puériculture Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	13	- 1	12	Fin de contrat d'une auxiliaire de Puéricultrice à temps complet, qui a été remplacée par une auxiliaire à TNC 28 h pour obtenir un poste à TC.
	Auxiliaire de Puériculture Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	15	+ 1	16	Recrutement d'une auxiliaire de Puériculture sur le poste vacant à TNC 28h

### **22021716DCM - Ajustement du tableau des emplois.**

Rapporteur : Véronique MATILLON

### **Délibère et décide, à l'unanimité**

- De modifier le tableau des emplois comme suit :

Type d'ajustement	Emploi	Service	Filière	Cadre d'emploi	Catégorie	Temps de travail	Type d'emploi	Motifs de recrutement (si contractuel)	Observations
Modification de cadre d'emploi	Directeur(riche) du pôle convivialité	Direction du pôle convivialité	Administrative	Attachés territoriaux	A	Temps complet	Permanent	3-2 ou 3-3	Départ à la retraite du directeur actuel issu de la filière sportive remplacé par une directrice issue de la filière administrative
Modification de cadre d'emploi	Responsable du service état civil et citoyenneté	Etat-civil et citoyenneté	Administrative	Attaché territoriaux	A	Temps complet	Permanent	3-2 ou 3-3	Réussite au concours de la responsable de service initialement sur le cadre d'emploi des Rédacteurs
Modification de catégorie hiérarchique	Auxiliaire de puériculture	Petite enfance	Médico-sociale	Auxiliaires de puériculture territoriaux	B	Temps complet et incomplet	Permanent	3-2 ou 3-3	Modification de catégorie hiérarchique de C à B en raison de la transposition en fonction publique territoriale des mesures issues du Segur de santé

### **AFFAIRES CULTURELLES ET PATRIMOINE**

### **22021717DCM - Don de billets de visite gratuits pour le pavillon du Verger.**

Rapporteur : Catherine MOUFFLET

### **Délibère et décide, à l'unanimité**

- D'approuver l'octroi de 200 bons d'échanges valables chacun pour un billet de visite gratuit durant les six mois suivant l'ouverture à la visite du monument, pour les partenaires culturels ayant participé à son inauguration.

**22021718DCM - Egalité des chances - Convention de partenariat entre la ville de Rambouillet et la Mission Locale Intercommunale pour le projet YES YOU CAN.**

Rapporteur : Marie CARESMEL

**Délibère et décide, à l'unanimité**

- D'approuver la convention de partenariat entre la ville de Rambouillet et la Mission Locale Intercommunale pour la période du 23 février 2022 au 31 décembre 2022 prévoyant un financement des actions par la Ville de Rambouillet à hauteur de 30 000 euros ;
- D'autoriser madame le maire à la signer.

**ETAT CIVIL-CITOYENNETE**

**22021719DCM - Charte pour le déroulement des mariages et des parrainages civils.**

Rapporteur : Véronique MATILLON

**Délibère et décide, à la majorité des suffrages exprimés** (abstentions : Mme DESMET, M. JUTIER, Mme SORDON, M. POULET)

- d'adopter la charte pour le bon déroulement des mariages et des parrainages civils.

**POLE FAMILLE**

**22021720DCM - Service scolaire - Renouvellement des rythmes scolaires.**

Rapporteur : Hervé DUPRESSOIR

**Délibère et décide, à l'unanimité**

- De renouveler le rythme hebdomadaire pour toutes les écoles publiques de la commune pour les années scolaires 2021/2022 – 2022/2023 – 2023/2024 comme suit :
  - 4 matinées (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 08h30 à 11h30.
  - 4 après-midis (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 13h30 à 16h30.

**22021721DCM - Service scolaire - Avenant n°1 au contrat d'affermage de restauration collective.**

Rapporteur : Hervé DUPRESSOIR

**Délibère et décide, à l'unanimité**

- D'approuver les termes de l'avenant n°1 au contrat d'affermage de restauration collective portant indemnisation du délégataire pour la période du 16 mars au 30 juin 2020,
- D'autoriser madame le maire à signer l'avenant n°1 au contrat d'affermage de restauration collective avec la société Sodexo et tous actes afférents.

**POLE CONVIVIALITE**

**22021722DCM - Jumelage - Don à la Fondation Yves Vander Cruysen.**

Rapporteur : Janine CHRISTIENNE

**Délibère et décide, à l'unanimité**

- D'attribuer le don de 300,00 € à la Fondation Yves Vander Cruysen.

### **22021723DCM - Vie associative - Fixation des bourses et des prix pour la fête du muguet.**

Rapporteur : Jean-Marie PASQUES

#### **Délibère et décide, à l'unanimité**

- De fixer le montant des bourses et des prix pour les associations qui fabriqueront un char ou proposeront une animation lors de la fête du muguet 2022 comme suit :

##### **❶ Bourses pour la confection de chars**

1300 € par char (seront déduites de cette bourse les avances déjà versées).

##### **❷ Bourses pour l'animation**

700€ par association qui propose des concerts le samedi et/ou le dimanche.

300€ par association qui propose une animation le dimanche.

##### **❸ Prix**

Prix de la reine et des dauphines : 500 €.

Prix des associations : 500 €.

Prix du jury : 500 €.

- Dit que la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours.

### **SYSTEMES D'INFORMATION**

### **22021724DCM - Convention relative à l'utilisation de l'Espace Numérique de Travail (ENT) dans les écoles de la ville.**

Rapporteur : Hervé DUPRESSOIR

#### **Délibère et décide, à l'unanimité**

- D'approuver le projet de convention de services de l'Académie de Versailles définissant les responsabilités et rôles de chacune des parties dans le cadre du déploiement de l'ENT.
- Autorise madame le maire à signer ladite convention et toutes pièces s'y rapportant et les éventuels avenants à intervenir.

### **AFFAIRES GENERALES ET JURIDIQUES**

### **22021725DCM - Convention transactionnelle - désordre racinaire.**

Rapporteur : Alain CINTRAT

#### **Délibère et décide, à l'unanimité**

- D'approuver les termes convention transactionnelle portant règlement du différend survenu à la suite du sinistre provoqué par un désordre racinaire, sur le bien appartenant à madame MEMBRIVE au 5 bis rue de la République à Rambouillet, et prévoyant notamment :

- de fixer le montant définitif de toutes les conséquences dommageables du sinistre à la somme de 2 598,95 € TTC

- de répartir le coût correspondant comme suit :

- 1 264,48 € TTC à la charge de la compagnie AXA France
  - 1 264,47 € TTC à la charge de la compagnie GMF Assurances
- D'autoriser madame le maire à signer la convention transactionnelle et tous actes afférents avec madame MEMBRIVE, son assureur, la compagnie GMF Assurances et la compagnie AXA France, assureur de la commune.

#### **22021726DCM - Rachat d'actions de la SEMIR.**

Rapporteur : Benoît PETITPREZ

#### **Délibère et décide, à l'unanimité**

- D'acquérir les 44 (quarante-quatre) actions détenues par madame Micheline COULAND – SARL Aube et l'action unique détenue par monsieur Michel MAHÉ au capital de la SEMIR ;
- D'acter que la valeur de nominal des actions proposées à l'acquisition est de 16 euros ;
- D'autoriser madame le maire à entreprendre toute démarche nécessaire à l'acquisition de ces actions et de signer tout document afférent.

#### **22021727DCM - Reprise de l'actif de l'association Bout'Chou - boni de liquidation.**

Rapporteur : Marie CARESMEL

#### **Délibère et décide, à l'unanimité**

- D'acter la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 29 août 2019 attribuant tous les actifs physiques et financiers de l'association multi-accueil Bout'Chou à la ville de Rambouillet ;
- D'acter que les actifs physiques de l'association n'ont pas été repris ;
- De solliciter le versement du boni de liquidation lequel fera l'objet d'un titre de recettes imputé au compte 778, produits exceptionnels ;
- D'autoriser madame le Maire à signer tous documents à intervenir.

Compte-rendu établi en application des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales et affiché en mairie le lendemain de la séance.

Rambouillet, le 21 février 2022

Pour le maire empêché,  
Alain CINTRAT,  
1<sup>er</sup> adjoint au maire

